

Elu MSA,  
je m'engage pour  
les adhérents

Elu MSA : je fais découvrir  
nos métiers aux jeunes

Je fais connaître le TESA S

Les élus MSA mobilisés face  
à la Fièvre catarrhale ovine

La MSA Grand Sud,  
partenaire d'Octobre Rose

Prenez La Clé des champs

Favoriser la prévention pour les  
personnes en situation de handicap

Exploitant : un congé  
paternité assoupli

Prenez rendez-vous avec votre santé

Roman photos

Elu MSA : je fais  
construire une résidence  
pour personnes âgées  
dans mon village

#66 - octobre 2024

# Terres Solidaires GrandSud



L'essentiel & plus encore

## Editorial

### La MSA, un organisme engagé à vos côtés

Lorsque des évènements personnels ou des crises vous touchent, ce sont les élus de la MSA qui lui permettent d'être proche de vous.

La MSA c'est nous, adhérents issus de nos territoires et acteurs du monde agricole et rural. Lorsqu'un épisode de pluie intense détruit les cerises, lorsqu'un orage de grêle s'abat sur les vignes et les fruitiers, lorsque la sécheresse occasionne l'une des plus petites récoltes de céréales et de raisins que nous ayons connues ou encore lorsque les épizooties de FCO et de MHE touchent nos élevages ovins et bovins, pour nous ce ne sont pas que des mots lus au détour d'un journal.

Non, ce sont nos réalités. Des réalités que nous souhaiterions ne pas connaître si souvent, mais des réalités dont nous savons qu'elles ne nous toucheront pas tous de la même manière. Pour certains la pression économique sera la plus forte, pour d'autres c'est l'impression d'être dépassés par l'administratif qui s'imposera, quand encore d'autres feront face à un épisode de détresse.

Dans ces moments, la MSA est à vos côtés : accompagnement par les travailleurs sociaux, mise en place d'échéanciers de paiement, les aides au répit, dont la nouvelle aide au répit administratif, etc.

Face à ces crises, nous serons toujours sur le terrain pour vous écouter, vous soutenir et faire entendre vos voix et les problématiques spécifiques de nos territoires à tous les échelons, aussi bien locaux que nationaux.

Il n'y a pas de réponse miracle mais je peux vous assurer qu'une fois votre situation connue, la MSA Grand Sud fera son possible pour vous accompagner.

Toutefois, pour que cet accompagnement soit réalisable il ne faut pas rester seul ou replié face aux difficultés. Il est important de vous faire connaître de la MSA ou de vos délégués locaux qui font un travail de relai formidable.

Ensemble, nous pérenniserez nos activités, si importantes pour tous, en dépit des crises actuelles.

Sophie BONNERY, **Présidente MSA Grand Sud**

# Élu MSA, je m'engage pour les adhérents

## ► Je fais découvrir une production agricole en milieu adapté

Le 25 janvier, les enfants de l'école primaire de Sournia ont visité l'ESAT du Val de Sournia (établissement d'insertion par le travail des personnes en situation de handicap). Ils ont rencontré les travailleurs handicapés, le personnel encadrant, le Président, et découvert la confection des confitures avec les fruits des vergers de l'association.



Le temps d'un après-midi, Jean-Claude Delseny et Alberte Batlle, Président et Vice-Présidente du canton de La Vallée de l'Agly, ont permis cet échange. Les élus ont également montré que ce territoire de moyenne montagne, très isolé géographiquement, est très dynamique.

## ► J'organise une action de prévention santé

Les élus cantonaux du Narbonnais, Ginette Badia, Christophe Camus, Christian Contour, Isabelle Fautrier Frédéric Ferrandez, Jean-Michel Gillot, Bernard Peyre, Gilles Pla, Francine Schivardi, Bernard Vergnettes et Henri Tavallo ont pris l'initiative d'inviter les adhérents à écouter les conseils d'un médecin de la Ligue contre le Cancer pour apprendre à se protéger efficacement contre les UV du soleil. Ainsi une quarantaine de personnes sont venues à cette conférence à Néviau le 6 juin.



Les élus ont ensuite proposé des objets de prévention : tee-shirts, casquettes en tissu anti-UV, bracelets détectant l'indice des rayons ultraviolets, etc.

## ► Je réponds aux questions des adhérents sur les accompagnements de prévention des risques professionnels

Les élus MSA ont accompagné la transhumance au Plateau de Sault le 1<sup>er</sup> juin.



Sophie Bonnery, Présidente de la MSA Grand Sud, Gérard Bellus Administrateur, Pierre Sébille, élu de la Haute Vallée de l'Aude, étaient présents pour répondre aux questions sur l'accompagnement des éleveurs par les conseillers en prévention des risques professionnels.

## ► J'organise des rencontres sur des enjeux du monde agricole

Marcel Gelfi, Vice-Président du canton Vallespir-Albères, a souhaité aborder les enjeux liés à la ressource de l'eau au niveau local et mondial. Samedi 15 juin, après la visite commentée de la Maison de l'Eau et de la Méditerranée au Boulou, une trentaine de personnes ont échangé avec Benjamin Bathfield, conférencier et apiculteur, sur la question de l'eau.

## ► Je fais découvrir nos territoires au grand public

Le 28 février, Guy Selva, Président du canton des Pyrénées Catalanes, et Jean-Claude Delseny, Président du canton de La Vallée de l'Agly, ont levé le voile sur un joyau d'ingénierie

des PO : le canal aérien à Villefranche de Conflent. Guy Selva, ancien Président du canal, a expliqué l'utilité et l'historique de ce canal, méconnu du grand public et pourtant le plus long du département.



## ► Je fais découvrir aux enfants des produits locaux

Le 15 octobre, Romaric Goudy, Président cantonal du Lézignanais, et Nadine Mariscal, Présidente du canton la Montagne d'Alaric, ont travaillé avec la mairie de Lézignan pour organiser une dégustation de produits de saison pour les élèves de maternelles et primaires, à l'occasion de la semaine du goût.

## ► Je fais découvrir un ouvrage clé de l'irrigation dans l'Aude

A l'initiative de l'Administrateur et Délégué cantonal du Bassin Chaurien, Henri Blanc, il est proposé une visite du barrage de la Ganguise, à Belflou, le 24 octobre.

La retenue de la Ganguise permet la mise sous irrigation d'une zone de 22 000 hectares s'étendant à l'Ouest et à l'Est de Castelnaudary. Elle garantit en outre les activités du canal du midi en sécurisant son alimentation.

L'occasion d'un échange sur le fonctionnement de ce système d'irrigation, indispensable pour le territoire.



## Elu MSA : je fais découvrir nos métiers aux jeunes

Un élu MSA, François Cavailhès, s'est impliqué dans le concours national Pré vert proposé aux collégiens en milieu rural. Il a convaincu des enseignants d'y participer en les mettant en relation avec un jeune exploitant.

Combinaison gagnante : la classe de 5e SEGPA du collège Saint Louis Notre Dame d'Espira-de-l'Agly a remporté le 2e prix Pré vert et une bourse de 1 000€. Les jeunes sont montés à Paris en juin pour recevoir leur prix à la Bibliothèque Nationale de France.



L'élú a démarché les établissements de son canton : « *J'ai contacté trois établissements pour en trouver un qui s'engage. Lorsque j'ai trouvé l'agriculteur pour eux, ils ont été ravis de se lancer dans l'aventure.* »

L'exploitant en question, Thomas Montès, s'installait dans la culture d'Aloe vera pour fabriquer des produits de soin. Sa réussite entrepreneuriale, en autodidacte, offrait un bon modèle pour les jeunes.

Les élèves ont découvert l'exploitation, puis ont réalisé un dépliant présentant la culture de la plante jusqu'à la fabrication du produit fini.

La MSA organise tous les deux ans le concours Pré vert pour mettre en valeur la profession agricole et le dynamisme des territoires. Le concours offre huit prix de 1 000€ et un prix « Coup de cœur ». La consigne de l'édition 2024 était de réaliser une plaquette à partir d'une rencontre avec un agriculteur pour valoriser et faire connaître les métiers agricoles.

*FC : « Ce concours est un super outil pour faire de l'intergénérationnel. Les élèves, mais aussi les enseignants, découvrent le territoire où est implanté leur structure. »*

## Je fais connaître le TESA S

La MSA Grand Sud a animé une douzaine de démonstrations d'utilisation du TESA S, depuis le mois d'avril, dans les deux départements de l'Aude et des PO. Le TESA S permet de simplifier les démarches pour réaliser des contrats d'emploi occasionnel de moins de trois mois, tout en respectant les normes DSN.

La MSA s'est appuyée sur ses élus et ses partenaires pour organiser ces formations qui ont permis de nombreux échanges en direct avec les exploitants pour leur permettre de s'approprier ce nouvel outil.

Ainsi, 125 participants ont assisté aux ateliers à la MSA, mais aussi au plus près des adhérents chez des partenaires ou directement dans des caves coopératives, comme à Alaigne, Limoux, Talairan, Tuchan, Céret ou Rivesaltes.



La conseillère en entreprise et les Conseillers en Protection Social des secteurs ont présenté le TESA S afin de faciliter sa prise en main par les employeurs occasionnels. Des élus MSA, à l'origine de plusieurs sessions de formations organisées, étaient également présents à certaines sessions pour susciter les échanges.

Chaque atelier s'ouvre sur une présentation générale du dispositif, des bonnes pratiques d'utilisation ainsi que tous les délais à respecter (déclaration, paiement,...), pour se terminer avec la réalisation en direct d'une démarche sur le nouvel outil.

Une autre démonstration est déjà programmée en novembre à Belpech. La MSA Grand Sud peut organiser des ateliers sur les territoires si vous le souhaitez. Vous pouvez vous rapprocher de vos élus MSA à cette fin.

Plus d'informations sur : [grandsud.msa.fr/embauche/tesa](https://grandsud.msa.fr/embauche/tesa)

## Les élus MSA mobilisés face à la Fièvre Catarrhale Ovine

Dans nos deux départements, la Fièvre Catarrhale Ovine touche durement les exploitations. La Présidente et le Directeur de la MSA Grand Sud se sont rendus dans des exploitations audoises et catalanes avec les partenaires mobilisés pour accompagner les éleveurs touchés : Etat, Chambre d'agriculture, Syndicats des éleveurs. Ces rencontres ont été l'occasion de préciser les accompagnements d'urgence proposés par la MSA tels que des échéanciers, un accompagnement social ou des aides au répit qui peuvent être mises en place par les travailleurs sociaux pour prévenir l'épuisement professionnel.

Les élus de l'Aude et des PO sont mobilisés pour signaler les situations dont ils ont connaissance sur le territoire permettant des démarches d'aller-vers des services de la MSA à destination des éleveurs concernés.

*A retenir : en cas de détresse sociale, la ligne Agri'écoute est ouverte 7j/7, 24h/24. Des professionnels, tels que des psychologues, répondent aux appels.*

## La MSA Grand Sud, partenaire d'Octobre Rose

Chaque année, le mois d'octobre est l'occasion de rappeler l'importance du dépistage et de la prévention dans la lutte contre le cancer du sein. En effet, 1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. Or, plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison sont élevées. Les élus et les collaborateurs de la MSA Grand Sud participent à des événements tout au long de ce mois d'octobre :

▶ Le 6 octobre, une marche solidaire avec la « Rose canétoise » à Canet-en-Roussillon,

▶ Le 8 octobre, une journée de dépistage avec le CRCDC Occitanie (Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers) à Perpignan,

▶ Le 12 octobre, « Bouger en rose » à Carcassonne organisé par la Maison de santé de Pierre Blanche. La MSA y tient un stand avec CAP Emploi Aude en présence de nombreux partenaires dont la Ligue contre le Cancer et le CRCDC. Au programme : activités physiques et stands pour parler prévention, activité professionnelle et cancer.

# À LA RENCONTRE DE VOS DÉLÉGUÉS MSA

Du 1er au 31 octobre 2024, les délégués de la MSA font vivre la solidarité et l'engagement partout en France. Participez aux événements qu'ils organisent près de chez vous.

Plus d'infos sur [elusterritoires.msa.fr](http://elusterritoires.msa.fr)



## Prenez La Clé des champs

Sur une idée de ses élus, la MSA Grand Sud met en place un concours destiné aux élèves d'école primaire. Ainsi La Clé des champs est proposée cette année aux élèves de CM1 et CM2, pour partir à la découverte d'un métier agricole ou de la nature. Les élus MSA peuvent mettre en contact des enseignants avec un exploitant agricole de leur secteur.



Réalisez un support de présentation et remportez l'un des 3 prix Clé des champs

A la clé de ce challenge ludique, pédagogique et créatif sont prévus trois prix. Ces derniers financeront entièrement une sortie scolaire pour visiter un lieu culturel de nos départements de l'Aude et des PO.

## Favoriser la prévention pour les personnes en situation de handicap

A Osséja, le 6 juin dernier, la MSA Grand Sud a organisé, en partenariat avec le Groupe Le Parc, une journée de sensibilisation sur la prévention et le dépistage des cancers auprès de 95 personnes en situation de handicap.

Au programme : informations sur la prévention et le dépistage, ateliers ludiques, prise en charge de rendez-vous de mammographies, réalisation de frottis sur place par une sage-femme et organisation de consultations de dépistages auprès

des professionnels de santé locaux.

La prévention auprès des personnes en situation de handicap est importante car celles-ci participent deux fois moins aux dépistages organisés des cancers (sein, col de l'utérus, colo-rectal) que le reste de la population.

A travers son programme «Coup de pouce prévention», la MSA Grand Sud souhaite mettre en place diverses actions visant à faciliter l'accès aux tests de dépistage des cancers et à lever les freins éventuels. La MSA Grand Sud travaille aussi en partenariat sur ce sujet avec le CRCDC Occitanie et le CLS Montagnes Catalanes (Contrat Local de Santé).

## Exploitant : un congé paternité assoupli

Demandé par les élus MSA et soutenu par notre organisme, les conditions de la prise du congé paternité des non-salariés agricoles (exploitants, conjoints...) sont assouplies. Désormais, le congé de 7 jours obligatoires peut commencer dans les 15 jours qui suivent la naissance prévue ou la naissance effective de l'enfant. Il n'a plus besoin d'être intégralement contenu dans les 15 premiers jours suivants la naissance. Ainsi, le parent d'un enfant né le 14 juillet peut commencer son congé paternité au plus tard le 28 juillet.

Le parent peut ensuite prendre les 18 jours restants dans le prolongement du congé obligatoire de 7 jours, ou les fractionner en 2 périodes de 5 jours minimum. Cette partie du congé doit être prise dans les 6 mois suivant la naissance de l'enfant.

## Prenez rendez-vous avec votre santé

Fin septembre, 23 379 d'entre vous ont été invités par courrier à participer à un **Bilan Prévention**. Cette nouvelle offre de prévention s'adresse à toutes les personnes dans les tranches d'âge : 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans ou 70-75 ans, des âges propices pour repérer certaines difficultés de santé.

Le **Bilan Prévention** est gratuit. Il est pris en charge par la MSA et nécessite ni avance de frais, ni bon de prise en charge.

Il vous suffit de prendre rendez-vous avec le professionnel de santé de votre choix (médecin, infirmier, pharmacien ou sage-femme). Vous remplissez avant votre visite un questionnaire, puis le professionnel proposera des conseils pratiques adaptés à votre mode de vie, voire d'éventuelles analyses. Un « plan personnalisé de prévention » sera établi et transmis au médecin traitant.

Retrouvez le questionnaire sur : [grandsud.msa.fr/mon-bilan-prevention](http://grandsud.msa.fr/mon-bilan-prevention)

A vos sérateurs



Rencontrez le conseiller en prévention de la MSA aux concours de taille.

Dans l'Aude, l'Asavpa 11 organise son concours samedi 7 décembre à 9 h au Domaine St Gabriel à Marcelllette.

Les Foyers ruraux des PO organisent leur rencontre samedi 8 février 2025 à Saint Jean Lasseille.

# Elu MSA : Je fais construire une résidence pour personnes âgées dans mon village

**CONSTRUIRE DES LOGEMENTS ADAPTÉS AUX PERSONNES ÂGÉES, INTÉGRÉS AU SEIN D'UN COLLECTIF : C'EST LE PROJET QU'UN ELU MSA, ROBERT BATIENE, A PORTÉ DURANT 6 ANS.**

**LES PREMIERS RÉSIDENTS ONT EMMÉNAGÉ DANS UN HABITAT INCLUSIF EN JUIN 2024. UNE MARPA\* SÉRA PROCHAINEMENT CONSTRUITE POUR LES PERSONNES ÂGÉES MOINS AUTONOMES.**



L'ADMINISTRATEUR MSA GRAND SUD ROBERT BATIENE PORTE CE PROJET DEPUIS 2018, AVANT DE DEVENIR MAIRE DE SON VILLAGE SALLES-SUR-LHÈRES.



DÈS LE DÉBUT, LA MSA LE SOUTIEN AVEC UN TRAVAIL D'INGÉNIEURIE SOCIALE POUR ADAPTER LE PROJET AU TERRITOIRE.



IL EST NÉCESSAIRE D'ASSOCIER OU DE CONVAINCRE LES PARTENAIRES QUI SONT INCONTOURNABLES POUR RÉUSSIR CE PROJET : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIDE, LA CARSAT, LA MAIRIE, LE BAILLEUR SOCIAL AIDE HABITAT, PUIS L'ASAC, LE CENTRE SOCIAL ET LES ASSOCIATIONS LOCALES.



LE PROJET SE CONCRÉTISE : APPEL À PROJETS, RECHERCHE DE TERRAIN, PRÉ-CONSTRUCTION DU PROJET DE VIE SOCIALE, RECHERCHE DES FUTURS RÉSIDENTS, EMBARCHE D'UNE ANIMATRICE, ...



MAI 2023 : LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE. L'HABITAT INCLUSIF SORT DE TERRE ET S'INTÈGRE DANS UN NOUVEAU QUARTIER AVEC UN PARC, UNE ÉCOLE, UNE MAISON MÉDICALISÉE, UN PETIT LOTISSEMENT, ...



LE BAILLEUR SOCIAL HABITAT AUDOIS SÉLECTIONNE LES FUTURS LOCATAIRES POUR DIX LOGEMENTS T2 ET T3. LES LOCATAIRES SE RENCONTRENT LORS DE REPAS POUR FAIRE CONNAISSANCE ET COMMENCER À PARTAGER UNE VIE SOCIALE.



JUIN 2024 : LES DOUZE RÉSIDENTS SIGNENT LEUR BAIL. ILS COMPLÈTENT LES DEMANDES D'AIDE AU LOGEMENT AVEC LE TRAVAILLEUR SOCIAL MSA GRAND SUD.



\*MAISON D'ACCUEIL ET RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE

C'EST L'OCCASION D'ACCOMPAGNER CE CHANGEMENT DE VIE, DE VÉRIFIER QUE TOUTES LES DÉMARCHES ONT ÉTÉ RÉALISÉES, DE REPARLER DU PROJET DE VIE SOCIALE ET DE CE QUE CHAQU'UN IMAGINE POUR DEMAIN...



LES RÉSIDENTS S'INSTALLENT ET DÉCORENT LEUR NOUVELLE MAISON.



ILS SE RETROUVENT DANS LEUR FOYER, LE CANTOU.



LA SALLE CABIROLE REÇOIT TOUS LES VILLAGEOIS POUR DES ACTIVITÉS EN COMMUN ET UN STUDIO DE PASSAGE ACCUEILLE LES FAMILLES EN VISITE OU UN AIDANT QUI A BESOIN DE RÉPIT...



AUTOMNE 2024 : L'HABITAT INCLUSIF EST INAUGURÉ OFFICIELLEMENT AVEC LES RÉSIDENTS ET LES PARTENAIRES QUI ONT SOUTENU CE PROJET



AU TOUR DU PROJET DE MARPA !



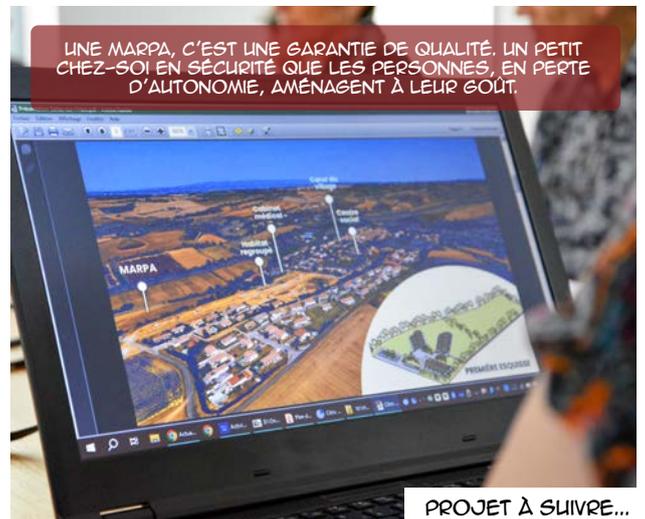
JANVIER 2022 : L'AGRÈMENT EST DONNÉ, SUITE UN APPEL À PROJET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIDE.



OCTOBRE 2023 : SIGNATURE DE LA CHARTE QUALITÉ D'UNE MARPA ENTRE ROBERT BATIGNE, SOPHIE BONNERY PRÉSIDENTE ET JULIEN LE COZANNET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MSA GRAND SUD.



UNE MARPA, C'EST UNE GARANTIE DE QUALITÉ. UN PETIT CHEZ-SOI EN SÉCURITÉ QUE LES PERSONNES, EN PERTE D'AUTONOMIE, AMÉNAGENT À LEUR GOÛT.



PROJET À SUIVRE...